

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Somme 4 rue Germain Bleuet - BP 2607 80026 AMIENS cedex 1

Amiens, le 5 janvier 2012

Objet : Notification d'intention de dépôt d'un préavis de grève

Monsieur l'Inspecteur d'académie

Nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à envisager le dépôt d'un préavis de grève.

Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux dégrade les conditions de travail des élèves et des enseignants.

Les suppressions de postes dans le département ne permettront pas d'effectuer la rentrée 2012 dans de bonnes conditions.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU Somme vous fait part des motifs qui peuvent le conduire à déposer un préavis de grève pour les enseignants des écoles :

- répartition des emplois à la rentrée 2012 dans le département ;
- situation des Rased, du remplacement, de la scolarisation des moins de 3 ans, de l'enseignement des langues vivantes dans le département ;
- effectifs et taille des classes dans les écoles du département ;
- situation dans le département : spécificités locales, situations des personnels (temps partiels, droit à congés, formation continue, pouvoir d'achat,...);

Le SNUipp-FSU Somme exige l'arrêt des suppressions d'emplois et un autre budget pour l'école publique.

Je vous prie de recevoir, monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos salutations distinguées.

Maryse Lecat, Secrétaire départementale du SNUipp-FSU Somme

A Jeca